

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs,

Cette rentrée 2020-2021 est très particulière.

Elle est particulière de part la situation sanitaire du pays. Après une période de confinement puis une reprise partielle à partir du 11 mai puis du 22 juin, l'ensemble de nos élèves a retrouvé le chemin de l'école.

Un protocole sanitaire allégé élaboré courant juillet puis remis à jour le 26 août nous permet de reprendre la classe. Sereinement, cela est moins sûr, seul l'avenir nous le dira, mais nous restons dubitatifs quant au durcissement des consignes sanitaires pour l'ensemble de la société. On y verrait même une légère contradiction...

Le ministre Jean-Michel Blanquer a beau marteler sur tous les plateaux radio et télé que cette rentrée est une rentrée normale, il est bien le seul à ne pas voir que non, justement, rien n'est normal. Peut-être est-ce un moyen de se persuader que tout va bien et que les choses vont pouvoir rester ce qu'elles sont sans plus de moyens ou de dialogue. Il faut convaincre que porter un masque, c'est normal, que se tenir à l'écart des autres c'est normal, que ne pas se toucher, c'est normal, et quoi de mieux que de nombreux messages médiatiques pour cela.

L'école ne doit pas être la caution d'une politique de bout de ficelle qui essaie de gérer tant bien que mal la crise sanitaire en pérennisant, contre toute logique, un système économique et politique néo libéral.

Et pour notre ministre, tout est tellement normal qu'il n'y a aucun problème à faire passer des évaluations nationales de rentrée selon la même forme que celles de l'an passé, comme si rien n'avait eu lieu avant les vacances d'été. Pour la FSU, ces évaluations nationales ne sont d'aucune aide pour les enseignant-es. Le SNUipp-FSU dans une lettre ouverte, adressée au ministre, a demandé « l'annulation de ses évaluations nationales ». Par ailleurs, des syndicats de l'éducation, dont le SNUipp-FSU, et la FCPE lancent une pétition pour obtenir que les évaluations nationales standardisées, que le ministère entend maintenir coûte que coûte, n'aient pas lieu.

La FSU tient aussi à dénoncer les conditions de préparation de cette rentrée scolaire. Le protocole sanitaire, bien vide en comparaison à celui de juin dernier n'est parvenu aux écoles que le 26 août. De nombreuses écoles ont fait état en juin de mauvaises conditions matérielles permettant difficilement la mise en place des gestes barrière, et le lavage des mains pourtant recommandé. Les travaux qui auraient dû être une priorité pendant la période estivale n'ont bien souvent pas été faits. Nous pensons que cette question est d'importance et que le CHSCT devrait être saisi à ce sujet dans les plus brefs délais. Un état des lieux doit être fait et une aide doit être apportée aux directrices et directeurs d'école pour qu'ils puissent faire entendre aux élu-es les besoins de leur école.

Les risques psycho sociaux dûs au confinement, au télétravail, à la pression qui a été mise sur les enseignant-es sont eux aussi importants et notre hiérarchie doit y être très vigilante. La perte de sens dans le travail est une réalité pour de très nombreux et de très nombreuses collègues.

En cette rentrée, nous n'oublions pas notre collègue Christine Renon et sa lettre explicite sur la fonction de directrice d'école. Jean-Michel Blanquer, hermétique, maintient ses positions. Et malgré ce qu'il en pense, ce n'est pas en introduisant un rapport hiérarchique au sein des écoles par le biais de la directrice ou du directeur que les équipes fonctionneront mieux et que le travail fera plus sens. Il ne lui aura pas fallu longtemps cette année pour réintroduire par le biais d'une circulaire la notion de délégation d'autorité du DASEN pour les directions d'école. Le SNUipp-FSU est plus que jamais opposé à cette idée. Nous continuons de penser que c'est avec du temps, des moyens humains, de la liberté, de la confiance et de la formation que les conditions de travail s'amélioreront pour nos collègues.

Le ministre nous accorde toute sa confiance, notamment dans l'organisation matérielle de cette rentrée, il faut nous adapter en fonction des situations locales, composer avec les élu-es, les bâtiments, les moyens matériels ...

Pour ce qui concerne la pédagogie, là, plus aucune confiance. Le ministre entend imposer ses évaluations et sa pédagogie, et il voudrait que nous l'appliquions sans réfléchir. C'est insupportable. Il faudrait que Monsieur Blanquer se rappelle que nous avons été formés justement à faire de la pédagogie, à établir nos programmations, nos projets, en fonction de nos élèves, à les évaluer, à adapter notre enseignement, et certainement pas à gérer les relations avec les élus, à faire briller notre école, à piloter ... Alors de la confiance, oui, nous en avons besoin, mais pour faire notre métier, c'est à dire, faire la classe.

Concernant la protection des collègues, dès la prérentrée les masques lavables n'avaient pas tous été distribués et dans certaines circonscriptions il n'y a pas encore 4 mais 2 voire aucun. Ne pas oublier que Bondy et Romainville sont 2 villes qui travaillent encore le mercredi matin.

La situation des collègues vulnérables nous pose question. Les collègues dont le médecin a indiqué qu'il ne pouvait pas reprendre la classe se verront placé en CMO. Mais qu'en sera-t-il lorsque ces collègues dépasseront les 3 mois de CMO si la situation sanitaire s'aggrave ou reste identique à celle d'aujourd'hui ?

Se verront-ils obligés de passer à mi-traitement ? Nous trouvons cela injuste et la question doit être réfléchi au niveau national afin que nos collègues n'aient pas à choisir entre leur santé et la situation financière du foyer.

La journée de carence ne devrait donc pas s'appliquer dans ce cas.

Concernant la carte scolaire et le sujet de ce CTSD, nous souhaitons citer notre ministre :

« *Un taux d'encadrement amélioré sur tout le territoire*

*Dans toutes les communes, grâce à des créations de postes à la rentrée 2020, le taux d'encadrement sera supérieur à celui de la rentrée précédente dans le premier degré. Partout où cela est possible, la taille des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 est limitée à 24 élèves dès la rentrée scolaire 2020.... **L'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire connaissent un maximum de 12 élèves par classe à la prochaine rentrée scolaire.***

Le dédoublement des classes de grande section, amorcé l'année scolaire dernière dans ces mêmes territoires, se poursuit progressivement pour être pleinement effectif à la rentrée scolaire 2021. » Le ministre n'a pas du regarder de près les chiffres de notre département car pour toutes ces orientations ministérielles on est loin du compte et les CP, CE1 et GS sont bien plus près des 16 et 17 élèves que des 12 annoncés. Dès l'annonce de la dotation départemental nous avons anticipé et vu que les 107 postes pour le 93 seraient largement insuffisant. Et pas de rallonge de poste non plus au mois de mai sur les 1660 postes créés.

Nous souhaitons aussi intervenir sur le scandale du non recrutement de la liste complémentaire du CRPE supplémentaire de Créteil. Aucune anticipation dans notre l'académie alors que l'on sait déjà que:

- plus de 700 contractuel-les ont été recruté-es l'année dernière,
- près de 500 places n'ont été pourvues au 1er CRPE 2020,
- des collègues vont être absent-es du fait de la pandémie,
- des postes vont se découvrir à cause des démissions, disponibilités tardives

On se demande ce qu'attend l'institution pour recourir au recrutement des 242 personnes qui ont écrit au recteur pour faire bouger la situation. Nous observons déjà des BD affectées sur des compléments d'EFS, incompréhensible !

Le ministre déclare : « Nous sommes prêts. » Non, nous ne les sommes toujours pas et l'institution n'a pas tiré les leçons des années précédentes. Des collègues ont été affecté-es au dernier moment, d'autres ont changé d'affectation le jour de la pré-rentrée, des postes spécifiques sont toujours vacants (CPC, ERSEH, coordonateur REP....).

L'Éducation prioritaire est bien loin... des priorités de ce ministère. Les rapports qui se sont succédés ces derniers mois font craindre une prochaine rupture quant à l'existence même d'une

politique d'Éducation prioritaire. Pourtant, même la Cour des Comptes le reconnaît : « Même si l'éducation prioritaire n'a pas su réduire les écarts de résultats scolaires, elle est parvenue à les contenir dans un environnement économique et social qui s'est largement dégradé dans nombre de territoires durant la période examinée en adaptant son périmètre et en multipliant ses modes d'intervention » (Rapport 2018). Le SNUipp-FSU sera extrêmement attentif aux différentes annonces car il est hors de question que des collègues et des écoles sortent de l'éducation prioritaire dans notre département.

Pour "un État fort en Seine-Saint-Denis", lors de la venue du 1er ministre le 31 octobre 2019 dans le 93 une des annonces importantes était " la mise en place d'une prime de fidélisation de 10 000 € pour les agents des services publics de l'État en Seine-Saint-Denis". A ce jour toujours aucun décret n'est paru et aucune précision n'a été apportée quant aux fonctionnaires concerné-es ainsi que le calendrier de versement de cette prime. De nombreux collègues ont bien entendu cette annonce et sont dans l'attente.

Enfin, cet été, nous avons fêté le triste premier anniversaire de la loi dite de « transformation de la fonction Publique ». Les collègues se voient dépossédés de leurs représentants dans les instances. L'impact sur la carrière a été dramatique dans la gestion des permutations et des mutations. La disparition prochaine du CHSCT dans un contexte de crise sanitaire sans précédent ne fera qu'aggraver les conditions de travail déjà difficiles dans nos écoles.

Alors pour cette rentrée, nous ne souhaitons pas à nos collègues de retrouver le « plaisir du pilotage pédagogique. » Ce verbiage propre au new management public ne fait pas sens dans notre métier. Nous leur souhaitons tout simplement une bonne rentrée des classes, qu'ils aient plaisir à retrouver leurs élèves et leurs collègues malgré ces conditions particulières, et nous leur souhaitons aussi de meilleures conditions de travail que celles que nous connaissons et qui se dégradent ces dernières années. Et nous réaffirmons que nous continuerons d'être aux cotés de tous nos collègues pour défendre les droits individuels et collectifs.

Car n'en déplaise à nos dirigeants qui aimeraient bien se passer des organisations syndicales, On est là !

Nous vous remercions de votre attention.